

GUIDE DU CAMP DE JOUR DE BLOC ACTION





Coordonnées



285, montée Masson Suite 103
Mascouche (Québec) J7K 2L6



450 474-7373



info@blocaction.ca



<https://blocaction.ca/>

Horaire du camp de jour (surveillance seulement de 8h à 9h et de 16h à 18h)

Lundi	8h à 18h
Mardi	8h à 18h
Mercredi	8h à 18h
Jeudi	8h à 18h
Vendredi	8h à 18h

TABLE DES MATIÈRES

Description du camp et des activités	4
Horaire du camp, activités prévues, service de garde	
Informations pour les inscriptions	5
Période d'inscription, tarifs, modalités de paiement, politique des frais	
Renseignements généraux	6
Informations et communications aux parents, effets personnels, quoi prévoir	
Règles du camp - Code de vie et consignes	7
S'amuser de façon sécuritaire au camp et pendant les activités	
Santé et sécurité	9
Formations des employés, responsabilités lors d'incidents, maladies contagieuses, médicaments, allergies et autres	

DESCRIPTION DU CAMP ET DES ACTIVITÉS

À qui s'adresse le camp

Tous les enfants de 5 à 12 ans et plus qui désirent s'inscrire et participer activement aux activités proposées.

Service de garde *surveillance seulement (inclus, sur demande lors de l'inscription)

Le service de garde assure la surveillance des enfants en dehors des périodes d'activités du camp. Notre service de garde prendra en charge les enfants dès 8h le matin jusqu'au début des activités ainsi qu'en fin de journée lorsque les activités seront terminées, et ce, jusqu'à 18h. Notez que, pour des raisons de sécurité, vous ne pourrez pas déposer vos enfants avant 8h le matin, soit l'heure d'ouverture du service de garde. Le service de garde est **un service de surveillance seulement.**

Activités prévues

- 8h à 9h Service de garde (Surveillance seulement)
- 9h Début des activités . Escalade et jeux divers
- 10h15 Collation
- 10h30 Reprise des activités. Escalade et jeux divers
- 11h45 Diner
- 12h30 Préparation et départ pour le Laser Action ou parc (2X par semaine chacuns)
- 12h45 Arrivé au Laser Action ou au parc et début des activités
- 14h30 Départ du Laser Action ou du parc
- 14h45 Arrivé au Bloc Action et début de l'escalade et jeux divers
- 16:00 Fin des activités
- 16h à 18h Service de garde (Surveillance seulement)

***L'horaire pourrait être modifié aux besoins et selon la météo.

INFORMATIONS POUR LES INSCRIPTIONS

Période d'inscription

Les inscriptions se feront en personne ou par téléphone.

Tarifs

250\$ pour une semaine ou 60\$ pour une journée (plus taxes). Un relevé 24 vous sera remis pour vos impôts

Modalités de paiement

Le paiement se fait par carte de crédit par téléphone, ou sur place, par comptant, crédit ou intérac.

Politique d'annulation ou de remboursement

Toute demande d'annulation doit être faite au moins 15 jours avant la semaine pour laquelle l'enfant est inscrit. Des frais d'administration de 15% seront exigés. Aucun remboursement ne sera accordé avec un avis de moins de 15 jours.

***Certaines exceptions peuvent s'appliquer sur présentation d'un billet médical. Le client sera alors remboursé pour la fraction équivalente à la durée non réalisée moins une retenue de 15% pour les frais administratifs.*

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Communications aux parents

Notez que les communications entre le camp et les parents seront principalement effectuées par courriel, à moins d'une situation éventuelle qui pourrait nécessiter que nos communications doivent se faire par voie électronique.

Effets personnels

Il n'est pas prudent d'apporter des objets de valeur au camp (bijoux ou autres) puisqu'en cas de perte, de bris ou même exceptionnellement de vol ou d'emprunt non consenti, BLOC ACTION ne peut être tenue responsable. À cet effet, il serait important d'identifier les vêtements et tous objets de la maison appartenant à votre enfant. Par ailleurs, une table pour les objets perdus sera installée à l'entrée du site d'animation. Pensez à y jeter un coup d'œil lorsque vous venez chercher votre enfant. Il sera possible de récupérer vos objets perdus jusqu'à la dernière journée de camp. Par la suite, les objets non réclamés seront remis à un organisme.

Quoi prévoir pour le camp - Aide mémoire

- Sac à dos & boîte à lunch: un dîner froid ou en thermos et 2 collations **
- Gourde d'eau réutilisable
- Vêtements de sport, d'escalade, vêtement de pluie et ou d'hiver pour les déplacements au Laser Action.
- Vêtements de rechange (adaptés à la température prévue)
- Chaussures de type espadrille confortables pour toutes activités de camp (nous fournirons les chaussures d'escalade)

*** En tout temps, nous vous demandons de tenir compte des allergies. En ce sens, les noix et les arachides ne seront pas permises au camp. En cas d'allergies sévères concernant le groupe de votre enfant, nous vous communiquerons l'information.*

Règlements du camp - Les règles s'appliquent pour chaque sites d'activités

**** Les appareils électroniques tels que iPad, téléphone, iPod ou autres sont interdits au camp de jour entre 9h et 16h. ****

Code de vie et consignes

- J'utilise un langage respectueux sans dire de paroles blessantes, provocantes, sans prononcer de jurons ou sans utiliser la menace ;
- J'adopte des comportements respectueux, non violents, non dangereux et qui vont à l'encontre de l'intimidation envers les participants, les animateurs, les responsables et les autres clients ;
- Je veille à respecter les lieux, je garde mon environnement propre après mon passage (je jette mes déchets et je me ramasse);
- Je respecte l'espace des autres;
- Je fais preuve d'esprit sportif, d'esprit d'équipe;
- Je prends soin du matériel et des installations mis à ma disposition et je les utilise selon leur fonction en prenant soin de ne pas poser de gestes de vandalisme ;
- Je respecte le bien d'autrui sans voler ni emprunter sans permission.

Déroulement des activités - Consignes complémentaires du code de vie

- Je respecte les règlements mis en place ainsi que les limites permises sur le site ;
- Je porte des vêtements et des chaussures adaptés aux activités du camp;
- Je porte attention à ce qui se passe autour de moi et aux instructions de l'animateur et je participe activement aux activités.

Déplacements lors des activités

- Je circule dans les zones destinées aux piétons;
- Je circule de manière sécuritaire pour moi ainsi que pour les autres;
- Je ne cours pas lors des déplacements, je dois marcher;
- Je ne bouscule pas les autres;
- Je respecte les gens qui circulent dans le même espace que moi;
- Je reste toujours avec mon groupe;
- Je ne traîne pas derrière, je suis le rythme du groupe.

***** Avertissements aux parents en cas de manquements majeurs aux règles *****

Dans le cas où votre enfant ne respecterait pas les règles ou les consignes de sécurité, vous en serez avisé par écrit. Après 2 avertissements, si la situation ne s'améliore pas ou si l'enfant continue d'enfreindre les règles, vous pourriez être dans l'obligation de venir le chercher. L'enfant aura alors 1 journée de congé ou il ne pourra se présenter au camp. Cette journée est non-remboursable.

Consignes des arrivées et des départs au camp

À l'arrivée, vous devez accompagner votre enfant jusqu'à la réception et procéder à son enregistrement .
*** Il est interdit de déposer son enfant devant le Bloc Action et de quitter le lieux

Au départ de l'enfant, vous devez venir à l'intérieur pour vous annoncer et nous donner le nom de l'enfant. Nous vous demanderons le mot de passe que vous nous aurez fourni sur la fiche d'inscription pour permettre à l'enfant de quitter les lieux. Le mot de passe sera demandé chaque jour, à vous ou à toute autre personne venant récupérer l'enfant en fin de journée. Sans le mot de passe, l'enfant ne pourra quitter les lieux.

Si votre enfant a l'autorisation de quitter seul, à pied ou à bicyclette, vous devrez l'indiquer sur le *formulaire d'inscription* à la section *raccompagne ment en fin de journée*. Veuillez, s'il vous plaît, nous aviser des retards et/ou absences de votre enfant marcheur, puisque le camp de jour se dégage de toute responsabilité entre le lieu de résidence et le camp.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les employés ont reçu leur formation obligatoire de premiers soins, *La Croix-Rouge*.

Équipements et vêtements adéquats obligatoires

Responsabilités lors des incidents

En cas de maladie ou d'accident au camp, nous donnons les premiers soins aux enfants et, lorsque requis, nous contactons immédiatement les parents. Veuillez donc nous aviser de tout changement de numéro de téléphone d'urgence, du domicile, du travail de même que votre adresse courriel dès que possible. Évidemment, si la santé ou la sécurité de l'enfant exige une action immédiate ou si nous ne pouvons rejoindre les parents, le camp s'assurera que l'enfant reçoive les soins appropriés dans les meilleurs délais. Les frais encourus, s'il y a lieu, seront alors à la charge des parents.

Maladies contagieuses

*****Les cas d'enfants ayant des problèmes de santé particuliers (asthme, maladies cardiaques, etc.) seront traités de façon individuelle. On demande aux parents de nous aviser de toutes conditions cliniques ou médicales de votre enfant.*****

Lorsque votre enfant est atteint d'une maladie contagieuse (tel que la rougeole ou autre) ou qu'il présente des symptômes de contagion (tel que les symptômes semblables à la grippe, au rhume, présence de poux), vous devez en aviser le camp. Nous en informerons, s'il y a lieu, les parents des autres enfants du groupe. Soyez assurés que ces informations seront traitées dans la confidentialité la plus stricte.

Médicaments, allergies et autres

Si votre enfant doit prendre un médicament lors de son séjour au camp, vous devrez remplir le formulaire d'autorisation et remettre ce médicament au responsable lors de sa première journée. Ce formulaire donne droit à l'animateur ou au responsable d'administrer ou de superviser la prise du médicament. Veuillez aviser le responsable de tout changement au cours de l'été. Si vous indiquez sur la fiche santé de votre enfant que celui-ci a un auto-injecteur (EpiPen), vous devrez remplir le formulaire d'autorisation lors de sa première journée. Votre enfant devra porter son auto-injecteur sur lui en tout temps, et ce, durant tout l'été.